

# À quoi servent les ARS : à empêcher les docteurs de soigner !



Sous leur tutelle tatillonne, trop de médecins sont devenus des moutons bien obéissants, incapables d'imaginer la médecine sans ARS, alors qu'avant leur existence le système sanitaire français était classé au premier rang mondial et que depuis leur férule, il a été rétrogradé à peu près au 20<sup>e</sup>.

La génération d'enfants nés après les années 70 est manifestement victime d'un enseignement approximatif où, au lieu d'apprendre la rigueur des démonstrations mathématiques ou le discours philosophique, on a limité l'apprentissage à du par cœur et à un vaste centre de loisirs plus ou moins (ré)créatifs.

## **1996 la création des ARH**

Les agences régionales d'hospitalisation, ARH, sont nées en 1996 sur décision de Juppé. Les jeunes médecins très encadrés par de jeunes énarques (ou sous énarques) sortis de l'école de

Rennes apprirent que désormais les soins seraient décidés par les administratifs, ceux qui savent compter et que les docteurs n'auraient plus qu'à obéir... (et non plus soigner). Et en silence de préférence !

Alors quand notre actuelle ministre de la Culture au chômage technique a étendu le pouvoir des ARH au secteur privé les transformant en ARS = agences régionales de santé, ce fut silence ou presque.

Cet apprentissage de la soumission sur une vingtaine d'années a donné des résultats mirifiques, puisque depuis près d'un an un ministre, jeune neurologue ayant surtout fait de la politique, leur a interdit l'usage de la chloroquine, médicament vieux de 70 ans en vente libre jusque-là, qui pourrait sauver leurs patients, ils se soumettent en silence.

Certains, dont des syndicalistes qui revendiquaient jusque-là l'indépendance de la médecine, allant même jusqu'à calomnier sur les ondes les médecins restés fidèles à Hippocrate, dont un infectiologue mondialement célèbre. Et même lorsque le Conseil d'État, fin mai 2020, autorisa de fait l'usage de la chloroquine en ville, personne ou presque ne l'entendra ni ne la prescrira de peur de déplaire à l'Ordre (qui n'a aucune fonction scientifique), tandis que des pharmaciens se permettront de refuser la délivrance du médicament, tout ceci dans un délire médical et administratif généralisé. Ils sont tous devenus fous comme dit notre cher Raoult et il a fichtrement raison.

## **La France SOUMISE**

Finalement, comme nous l'avait bien expliqué Hannah Arendt et bien d'autres, la soumission s'impose progressivement, l'air de rien, chaque jour un peu plus et quand le fascisme se dévoile ouvertement, il risque bien d'être trop tard pour le combattre et en tous cas à un coût bien plus élevé.

## **LES ARS**

Alors comme nous l'écrivions en 2016 dans notre petit livre « soigner ou obéir » pour tenter d'ouvrir les yeux aux politiques comme aux citoyens avant la présidentielle, voici ce que sont les ARS. Elles ont tué ce qui restait de la médecine en 2008, c'est-à-dire déjà pas beaucoup...

### ***Le pouvoir absolu des agences régionales d'hospitalisation***

La loi Bachelot en 2009 a transformé les agences régionales d'hospitalisation (créées par les ordonnances Juppé en 1996), en agences régionales de santé (ARS).

**La loi Touraine a renforcé le pouvoir de ces ARS, devenues grandes préfectures de santé. Elles coordonnent et contrôlent la conformité et le respect des règles édictées par les nombreuses autres agences et observatoires divers, tant sur le secteur public que privé.**

Il est renforcé par la loi Touraine de 2016 et les décrets qui tombent en rafale et la complètent depuis sa parution au JO. Des pans entiers étaient laissés en blanc (« sera complété par décrets ») et ils ne s'en sont pas gênés, réduisant la signature du Parlement à un chèque en blanc.

**Il n'y a plus, en France, de secteur de soins véritablement privé, puisque l'État contrôle et décide tout.**

Le nombre des agences de santé, (en plus des ARS) sous vocables divers, avoisinait 18 en 2011, mais le Parlement avouait être incapable de le chiffrer avec exactitude [\[1\]](#). C'est un comble car ce sont nos impôts qui paient.

Ce nombre total de ces agences de santé, sous des noms variés, a augmenté avec les créations par le ministère actuel de nouvelles structures (données de santé etc.) et sont source de gabegie financière. Les ARS elles-mêmes sont au nombre de 16 comme les régions.

## **Les directeurs des ARS ont tout pouvoir**

La gestion dictatoriale est dénoncée par tous, à commencer par le personnel des agences régionales lui-même : singulièrement les inspecteurs, médecins et pharmaciens, qui travaillaient au ministère avant la création des agences et dont le rôle est méprisé par les jeunes loups, introduits par le gouverneur, directeur général nommé par le roi en place ou sa Montespan du moment.

Le directeur accorde ou non l'autorisation de telle activité, de telle unité, de la fermeture d'un hôpital ou d'un service, de façon arbitraire, et ceci sans concertation ni examen contradictoire, ni possibilité de recours judiciaire, et malgré des manifestations bruyantes et itératives de la population.

**Cette bureaucratie autocrate est sans contre-pouvoir, tant qu'elle ne déplaît pas au prince. Pour combien de temps ?**

### **Le secret médical et la liberté de prescrire enterrés**

La bureaucratie a étouffé le pouvoir médical, et au passage un de ses fondements, le secret médical incompatible avec les multiples audits, enquêtes et traçabilité sur chaque acte médical et paramédical. La loi Touraine et les décrets récents l'ont enterré, malgré quelques protestations médicales et politiques inaudibles car jamais diffusées dans les médias.

Le citoyen n'a pas mesuré la gravité de la suppression de ce rempart capital pour sa vie privée. Et l'idée du passeport vert qui fait hurler les vieux médecins qui savent qu'on ne peut pas vraiment soigner sans secret réel, semble passer assez bien dans une partie de la population qui ose nous parler du modèle chinois !

La médecine n'est pas une science exacte, mais un art qui s'appuie sur des connaissances scientifiques, autant que sur la qualité des relations humaines que le médecin entretient

avec son patient dans un colloque singulier.

Parmi celles-ci, le respect absolu du secret médical et la liberté de choisir en son âme et conscience le traitement le mieux adapté aux besoins du patient sont essentiels. Ces fondements de la médecine Hippocratique, toujours rappelés dans le serment que nous jurons de respecter et dans le Code de Santé publique, sont **violés quotidiennement par les règles imposées par la bureaucratie** et, jusqu'ici dans l'indifférence apparente du conseil de l'Ordre, des patients et des organisations de défense des droits de l'homme et du citoyen, peut-être peu au fait du caractère systématique et quotidien de ces violations.

Pendant la crise actuelle, le conseil de l'Ordre n'a pas défendu le secret médical ni la liberté de prescrire, mais a constamment jusqu'à ce jour imposé les décisions du ministre comme paroles d'Évangile. Le ministère de la Santé a été érigé en ministère de la Vérité.

La création d'agences financées par nos impôts, bénéficiant des privilèges d'autorité de la puissance publique a réduit la valeur de nos diplômes à celle du papier sur lequel ils sont imprimés, et a supprimé notre droit/devoir d'administrer le meilleur traitement pour nos malades.

### **Les traitements normalisés imposés à tous suppriment le droit des malades à choisir leur traitement**

La Haute Autorité de Santé et l'Institut national du cancer décident des traitements à appliquer, qui deviennent la Norme, voire la Loi dans la tête de certains médecins). L'Agence Régionale de Santé vérifie que leurs décisions sont appliquées.

Un médecin, non coopté par un réseau de cancérologie, parce qu'il ne prescrit pas les traitements normalisés, se voit

retirer, de fait, son droit de traiter les cancers, sans tenir compte de ses diplômes professionnels, ni de son expérience, ni de ses résultats. Il ne trouvera aucun établissement pour appliquer ses prescriptions car cet établissement se verrait retirer son accréditation.

Le droit du malade de choisir son traitement est ainsi supprimé, parce qu'il ne trouvera progressivement plus personne pour lui administrer un traitement différent du traitement normalisé et, en particulier les traitements éprouvés, publiés et reconnus, taxés d'être « ringards » pour permettent à l'industrie de vendre ses dernières innovations à prix d'or. Ceci entraîne bien évidemment des pertes de chance de survie et de qualité de vie.

La fermeture de l'unité d'oncologie pédiatrique de Garches en août 2014 (dans des conditions honteuses, policières, injustifiées [\[2\]](#)) en est une triste démonstration. Dernière structure indépendante en oncologie pédiatrique, créée dans ce but en 2004 par le ministère de la Santé, sa suppression ne laisse en place qu'un monopole de traitement pour les enfants cancéreux. Les parents qui souhaitent une autre approche, en médecine académique, n'ont plus aucun choix, sauf l'étranger. Cette normalisation à la soviétique s'aggrave et se généralise aussi pour les adultes.

### **Une inquisition hors de prix**

La procédure de contrôle bureaucratique de l'ARS s'apparente à celle de l'Inquisition. Le dogme est défini par le ministre, l'HAS ou l'INCA et l'ARS instruit et juge, sans débat contradictoire public. Pas d'avocat, pas de juge indépendant, pas de loi votée par des députés, pas d'appel, pas de débat public : tous les composants du pouvoir tyrannique sont réunis.

Cette tyrannie est ruineuse. Directement : 1,4 milliard annuel pour les ARS par leurs coûts de fonctionnement, plus ceux de

18 agences pour la santé (budget ?) avec des dirigeants dont les salaires sont bien supérieurs à ceux de la grille de la fonction publique. Gabegie indirecte aussi par toutes les procédures, formulaires, et accréditations imposées aux établissements, conduisant dans le public, comme dans le privé, à une inflation incontrôlée de gestionnaires, lesquels ne servent à rien pour les soins, mais nourrissent l'insatiable mammoth bureaucratique.

Supprimer ces organismes de normalisation inutiles et liberticides réduirait les dépenses de santé d'un montant supérieur au déficit de notre système de soins. Mais, peut-on espérer que les grands prêtres de cette religion du contrôle bureaucratique acceptent de réduire leur pouvoir sans combattre ? Une mobilisation large de médecins, de malades et d'élus conscients de la faillite où nous mène cette organisation totalitaire est indispensable.

Nos bureaucrates font-ils honneur à la citation de Voltaire à l'intention du prince de Prusse en 1773 : « *Les Français ne sont pas faits pour la liberté. Ils en abuseraient* » !

Ainsi la succession de lois, décrets et circulaires a abouti au désastre actuel : loi Évin (1991), ordonnances Juppé (1996), plans cancer conçus dès 1999, mis en place en 2003 et renouvelés, circulaires régissant les conditions d'autorisation du traitement du cancer de l'enfant (2004), de l'adulte (2005), loi de modernisation de la santé (2004), décrets d'application en cancérologie (2007), loi Bachelot (2009) qui a mis la main sur la médecine libérale en plus de la médecine publique et créé les tragiques et destructeurs pôles des hôpitaux, loi Touraine, enfin.

### **Une loi qui livre les données de santé au privé**

Cette dernière livre les patients et leurs données de santé aux assurances privées et prend le pouvoir d'organiser la médecine (article 1) [\[31\]](#), détruit la médecine libérale qui

rejoint la médecine hospitalière moribonde dans le cimetière du système de santé, ou pour le moins, dans son purgatoire.

Cette longue liste de textes, égrainée depuis les années 90, démontre la bureaucratisation insidieuse, mais continue et pensée, du monde de la santé, dont le pouvoir est passé subrepticement des médecins aux administratifs, oubliant seulement que pour soigner, il faut des médecins. Veulent-ils encore soigner ?

La tentation des gouvernants est forte de supprimer les soignants médecins et paramédicaux trop indépendants à leur goût. Ils rêvent, avec Google et les informaticiens, de s'en passer ! Pourtant la médecine 4.0 ou bientôt 5.0 ..... > 24.0 etc. ne sera jamais véritablement de la médecine au sens propre et ne pourra pas remplacer les médecins, tant qu'il y aura des hommes sur terre, et pas encore des petits hommes verts venus de Mars. Bien fol qui s'y fie... Le rêve d'imposer la télémédecine a failli par se réaliser pendant cette pseudo-pandémie liberticide, mais finalement les patients ont bien vu la différence et ne rêvent plus que de la médecine « présenteielle » comme on dit maintenant.

***Mais il existe une protection juridique du patient, au moins dans les textes ? Comment défendre les patients ?***

Notre code de déontologie prône encore dans les textes l'indépendance du médecin et le secret médical, fidèle au serment d'Hippocrate. La vieille jurisprudence Mercier de 1936 impose de donner au malade « *les meilleurs soins en fonction des données ACQUISES de la science* ». Mais comment faire si l'on applique la loi Touraine et pire encore les derniers décrets de Véran qui en invente chaque jour ? Les décrets tombés depuis 2016 ont aggravé largement la situation et ne cessent d'alerter des consciences jusque-là naïves. Contrairement aux lois antérieures dont les décrets ne voyaient jamais le jour, le pouvoir actuel si impopulaire continue de détruire à la hâte les fondements de notre système



social et de la Sécurité sociale, véritables ciments de notre société.

Les fermetures de lits, les réductions de personnels qui continuent sur ordres des ARS malgré la crise soi-disant sanitaire ont démontré à tous ceux qui ont les yeux ouverts que le pouvoir étatique dont les ARS sont le bras armé n'était pas là pour organiser les soins mais bien pour les détruire. Parfois ils ont du mal à le cacher.

Lire « soigner ou obéir » pour plus de détails et surtout informations de vos élus

[Destructions de la sécurité sociale, du système hospitalier et libéral, couplées à celles de l'Université et de la Recherche. Désastre annoncé. – Docteur Nicole Delépine \(nicoledelepine.fr\)](#) et le diaporama en cliquant sur le lien

[BUREAUCRATIE, mammouth, INCa, cancer, liberté de soigner, RCP, dermatologie Besançon – Docteur Nicole Delépine \(nicoledelepine.fr\)](#)

<https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/sante-et-argent-magique-le-hold-up-204197>

<https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/la-bureaucratie-etouffe-le-systeme-205363>

**Gérard Delépine**

[1] rapport Bur 2011

[2] Neuf petits lits sur le trottoir, Ed Fauves 2014 N Delépine. Fallait-il déplacer un dimanche seize gros cars de CRS pour évacuer quatre grévistes de la faim âgés et épuisés entourés de leurs familles, dont les enfants cancéreux étaient branchés dans l'unité bientôt bloquée par des vigiles ? Démonstration de force qu'on souhaiterait voir plutôt dans les fameux territoires oubliés de la République. On fait les gros bras devant des cancéreux. Plus facile ! sous les ordres de

Martin Hirsch.

[\[3\]](#) Loi dite Touraine 2015 votée en catimini à l'Assemblée nationale, par moins de vingt députés pendant les cérémonies nationales en hommage aux victimes des attentats le 17 12 2015.